

COMPLÉMENT DE CONTRAT POUR STAGE POSTDOCTORAL

APPEL DE CANDIDATURES 2017-2018

Deux contrats postdoctoraux de **15 000 \$CAN** seront accordées au concours 2017-2018 à des stagiaires postdoctoraux financièrement soutenu(e)s par un ou plusieurs membres réguliers ou associés du CÉLAT. Le(s) membre(s) devra/devront assurer au stagiaire un financement minimal de **10 000 \$**. Le financement total pour l'année sera donc de **25 000 \$CAN maximum**.

Le stage, d'une durée de 9 à 10 mois, doit être réalisé dans une université autre que celle où la thèse de doctorat du candidat a été soutenue.

Constitution du dossier :

1. lettre du candidat expliquant pourquoi il veut réaliser son stage au CELAT et le choix de sa directrice ou directeur de stage;
2. description du projet (environ 3 pages, interligne simple);
3. intégration de ce projet dans l'un des quatre axes de recherche du CELAT et dans la thématique générale du Centre;
4. liste des activités proposées par le stagiaire au sein du CELAT;
5. liste des autres activités envisagées pendant le stage;
6. attestation de soutenance de thèse;
7. CV et copie du relevé de notes des 2^e et 3^e cycles;
8. coordonnées de deux personnes capables d'évaluer le projet;
9. lettre de soutien du directeur ou directrice de stage indiquant l'intégration de ce projet dans un axe de recherche du CELAT;
10. lettre d'engagement financier d'un ou de plusieurs membre(s) du Centre fournissant le complément de 10 000 \$.

Critères : Excellence du dossier, qualité du projet, intégration du projet aux thèmes de la programmation du Centre (ci-dessous) et activités proposées pendant la durée du stage.

Thèmes : vivre-ensemble, interculturalité, droits communautaires, médiation culturelle, conscience historique, narration du passé, mode de souvenir, tourisme culturel, patrimoines matériel et immatériel, culture autochtone, expérimentation muséologique, art et multimédia, recherche création, cultures numériques.

Date limite de dépôt du dossier : Les demandes doivent nous parvenir au plus tard **avant 17 h, le 2 juin 2017**.
Les résultats seront communiqués à la mi-juin au plus tard.

Transmettre votre dossier à :

Alexis Martig, coordonnateur scientifique du CELAT :
1030, avenue des Sciences-humaines, local 5171-A, Université Laval,
Québec (Québec), Canada, G1V 0A6
Téléphone : (418) 656-2131, #3588; Fax : (418) 656-5727
Courriel : alexis.martig@celat.ulaval.ca